

FORMATION COMPRENDRE ET PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (CSE ET/OU CSSCT) INTRA ENTREPRISE

CODE P 121

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur :

Programme	<ul style="list-style-type: none"> RPS : de quoi parle-t-on ? Identifier et reconnaître les signaux faibles et d'alerte Le rôle du CSE et/ou de la CSSCT face aux RPS L'évaluation des risques psychosociaux 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les RPS comme un risque professionnel et leurs impacts sur la santé Appréhender le cadre réglementaire des RPS Maîtriser le rôle des instances CSE/CSSCT face aux RPS Comprendre et être acteur d'une démarche de prévention 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Savoir lire et écrire la langue française 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Mises en situation Etude de cas 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Attestation de fin de formation Clé USB
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> Dans vos locaux 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> 2 jours soit 14h00
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> 2400 euros nets de TVA + frais, la formation pour un groupe, dans vos locaux.
Date(s)	<ul style="list-style-type: none"> A définir après acceptation de notre offre 	Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> 15 personnes maximum par groupe
Moyens techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) Ordinateur et vidéoprojecteur Un tableau 		

V1/01/2019